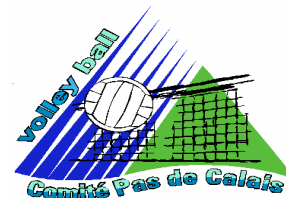


# Volley Ball 62



## 1er Demande d'affiliation

### 1) Constitution de l'association:

- Nommer le Président, le Secrétaire et le Trésorier de votre groupement sportif.
- Établir les statuts de l'association.
- Déclarer l'association en sous préfecture ou en préfecture.

### 2) Affiliation: FFVB / Ligue des Flandres

Fédération Française de Volley Ball  
17 rue Georges Clemenceau  
94607 Choisy le roi - cedex  
Tél.: 01.58.42.22.22 - Fax: 01.58.42.22.32 - Email: [ffvb@volley.asso.fr](mailto:ffvb@volley.asso.fr)

- Remplir le formulaire d'affiliation (*disponible sur le site*). De préférence courant mai, juin.
- Envoyer celui-ci en double exemplaire au secrétariat de la ligue des Flandres joindre également deux exemplaires des statuts de votre groupement sportif, l'attestation de la déclaration à la préfecture (*sous préfecture*)
- Envoyer la demande des 2 premières licences (*président, trésorier ou secrétaire*) celles-ci sont gratuites (*formulaire disponible sur le site*).
- L'ensemble est transmis après avis à la Fédération Française de Volley Ball.
- Confirmation de votre adhésion après obtention de votre numéro d'affiliation

### 3) Licences: Ligue des Flandres

Ligue des Flandres de Volley Ball  
48 rue de la résistance - BP 60035  
59155 Fâches Thumesnil  
Tél.: 03.28.55.93.93 - Fax: 03.28.55.93.94 - Email: [lfvb@nerim.net](mailto:lfvb@nerim.net)

- Faire les demandes d'adhésion pour vos licenciés à la FFVB (*document disponible sur le site*) en sachant que les 8 premières demandes sont gratuites.
- La licence est obligatoire pour pouvoir pratiquer la discipline car celle-ci inclut une assurance.
- Les demandes pourront se faire par la suite directement sur le site de la Ligue des Flandres (*onglet saisie club*), elles devront être accompagnées du formulaire papier (*document disponible sur le site*).
- Le tarif des licences est voté à chaque Assemblée Générale des différentes instances (*FFVB, Ligue, Comité*).

### 4) Engagement: Comité Pas de Calais

- Transmettre au comité une copie de votre demande d'affiliation.
- Déterminer les catégories à engager.
- Contacter le comité courant juin afin de choisir le ou les championnats correspondants.
- Prendre note des différentes modalités pour l'organisation et le suivi des championnats.

Senior ♂ Comité Départemental de Volley Ball.

Espoir / Junior / Cadet ♂ Ligue des Flandres de Volley Ball.

Minime / Benjamin ♂ Comité Départemental de Volley Ball (*interdépartementale*) conjointement avec le Comité Nord.

Poussin / Pupille ♂ Comité Départemental de Volley Ball, conjointement avec le Comité Nord

## Commission Départementale des Statuts et Règlements

Comité Pas de Calais de Volley Ball  
Maison des sports  
9 rue Jean Bart - 62143 Angres  
Tél.: 03.21.72.67.72 - Fax: 03.21.72.67.73  
Email: [cpvb@volleycd62](mailto:cpvb@volleycd62) - <http://www.volleycd62.fr>